



EtherEnergy

Champs photovoltaïques éco-responsables



PROJET AGRIVOLTAÏQUE

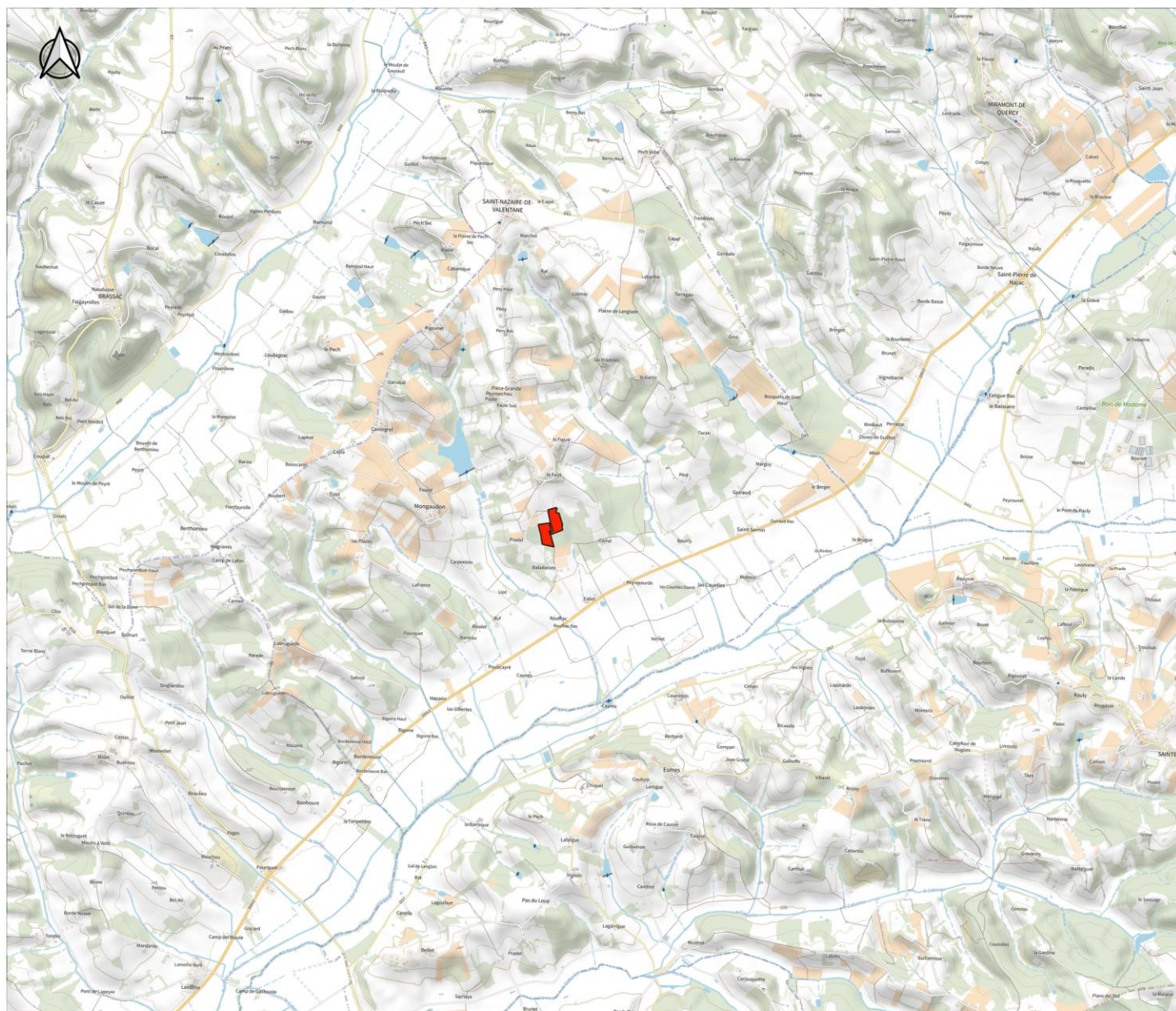
Jérôme Falques et Éric Testas

Atelier culture : Asperge verte et Artichaud

Saint-Nazaire de Valentane (82190)

ANALYSE DES ENJEUX AUTOUR DU PROJET

CARTE DE SITUATION – 1/25 000 – ANNEXE 3



Saint-Nazaire de Valentane - Falques / Testas -

 ZIP

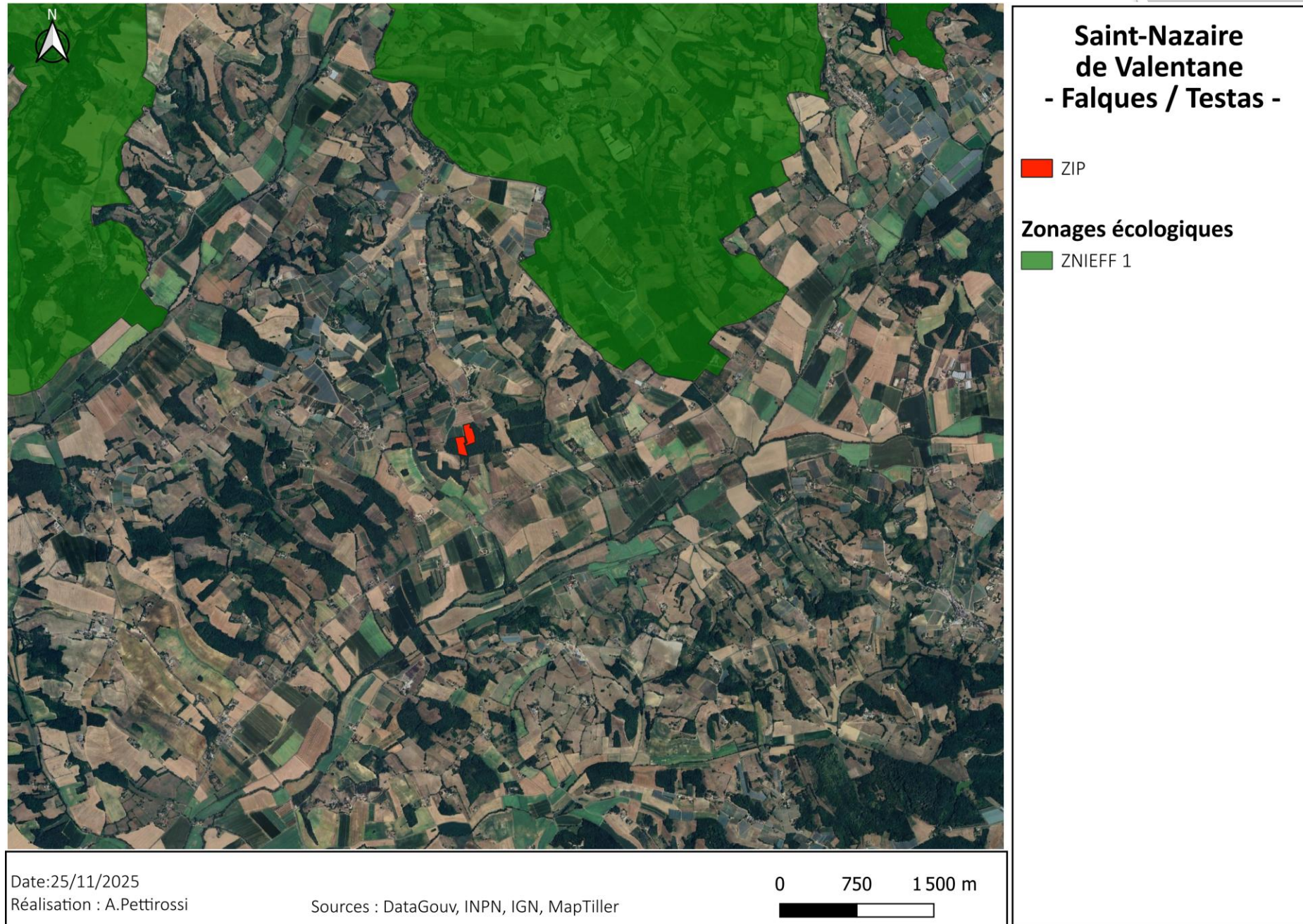
Date: 25/11/2025
Réalisation : A. Pettirossi

Sources : DataGouv, INPN, IGN, MapTiller

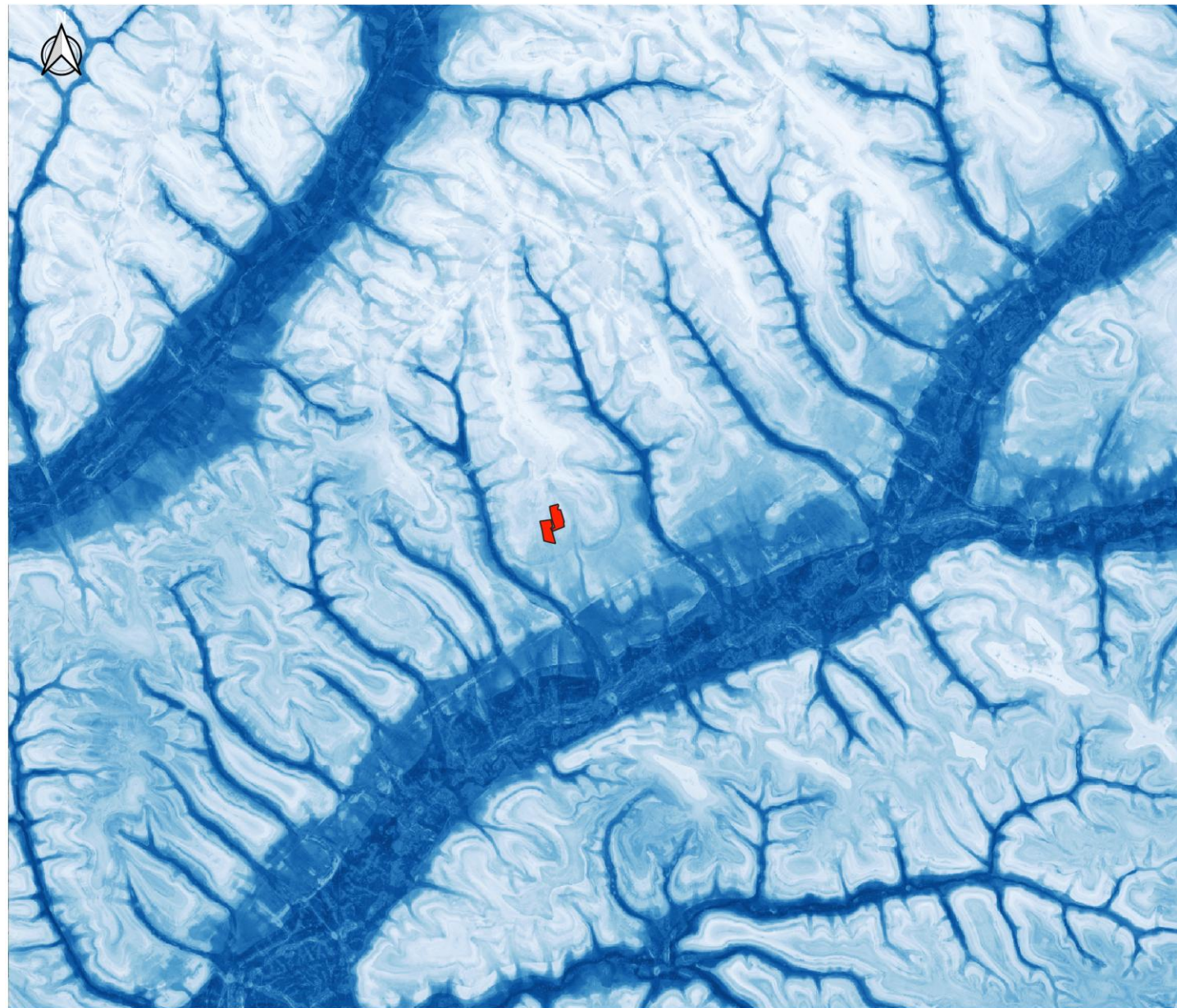
0 750 1 500 m



SYNTHESE DE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX – ANNEXE 7



PRÊTER ATTENTION AUX ZONES HUMIDES



**Saint-Nazaire
de Valentane
- Falques / Testas -**

 ZIP

Zones humides

MH_prob_region_Occitanie
Bande 1 (Gray)

 100
0

SYNTHESE DE ENJEUX PAYSAGERS



Saint-Nazaire de Valentane - Falques / Testas

 ZIP

Zonages paysager et patrimoniaux

 Protection des abords des
monuments historiques- 500

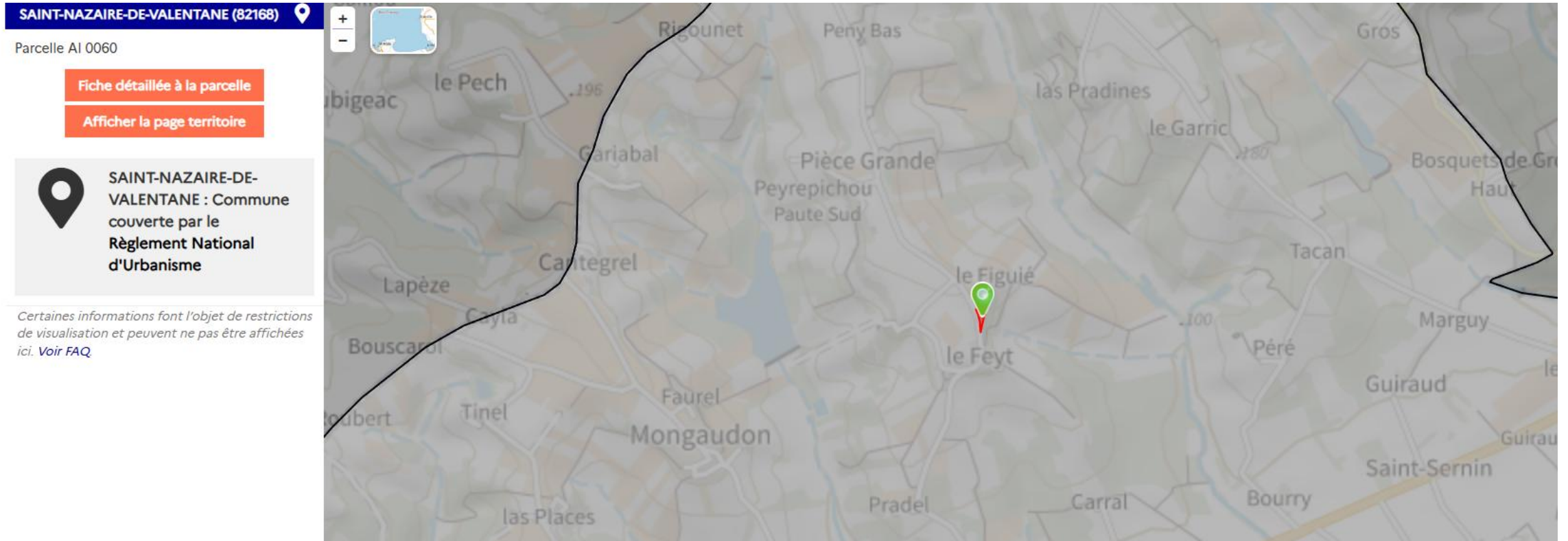
 Bâtiments classés ou inscrits



PLAN DES ABRODS DU PROJET – ECHELLE 1/5000 - ANNEXE 6



PRÊTER ATTENTION AUX ENJEUX URBANISTIQUES



RNU sur la commune de Saint-Nazaire-de-Valentane

L'agrivoltaïsme peut-être déployé sur les terrains en RNU

ASSURER L'INTÉRÊT AGRONOMIQUE DU PROJET À L'AGRICULTEUR

Assolements

Positionnement sur des parcelles en culture.

Assolement 2022

RPG 2022 sur la commune de Saint-Nazaire-de-Valentane

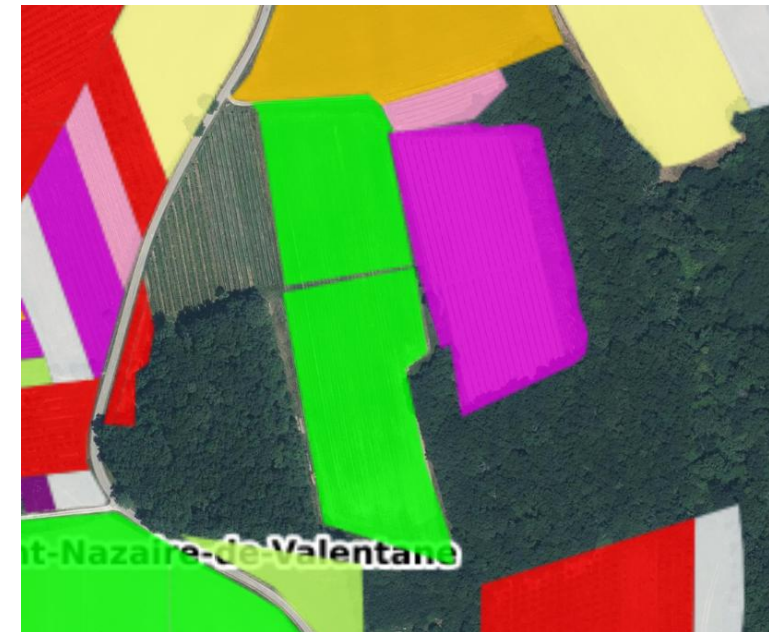
Vigne et Maïs



Assolement 2023

RPG 2023 sur la commune de Saint-Nazaire-de-Valentane

Vigne et Maïs



ENJEUX IDENTIFIES ET IMPACTS POTENTIELS

ENVIRONNEMENTAL – Zonages les plus proches

1- ZNIEFF TYPE 1

ZNIEFF Type 1 - Côteaux de St-Nazaire, entre la Séoune et la Barguelonne (Belle Cassagne) (Identifiant national : 730030255) :

Habitats déterminants:

Pelouses sèches calcaires, fruticées thermophiles, bois clairs à chêne pubescent, ourlets et lisières calcicoles thermophiles, affleurements rocheux calcaires.

Espèces déterminantes:

- *Anacamptis pyramidalis* — Orchis pyramidal
- *Ophrys sphegodes* — Ophrys araignée
- *Ophrys lutea* — Ophrys jaune
- *Arenaria controversa* — Sabline des chaumes
- *Fumana procumbens* — Fumana à tiges tombantes
- *Helianthemum salicifolium* — Héliantheme à feuilles de saule
- *Genista pilosa* — Genêt poilu
- *Timon lepidus* — Lézard ocellé
- *Lanius meridionalis* — Pie-grièche méridionale
- *Podarcis muralis* — Lézard des murailles

2- ZNIEFF TYPE 1 (MANQUE FICHE OFFICIELLE)

ZNIEFF Type 1 - Coteaux de Bouisset, Négra et Canazilles et vallée du Long ruisseau à Brassac (Identifiant national : 730010561) :

Habitats déterminants:

Pelouses sèches calcaires, fruticées thermophiles, bois clairs à chêne pubescent, ourlets et lisières calcicoles thermophiles, prairies mésophiles de fonds de vallon, prairies humides et mégaphorbiaies de bord de ruisseau, forêts alluviales à aulne et frêne le long du Long ruisseau

Espèces déterminantes:

- *Anacamptis pyramidalis* — Orchis pyramidal
- *Ophrys sphegodes* — Ophrys araignée
- *Ophrys scolopax* — Ophrys bécasse
- *Arenaria controversa* — Sabline des chaumes
- *Fumana procumbens* — Fumana à tiges tombantes
- *Helianthemum salicifolium* — Héliantheme à feuilles de saule
- *Genista pilosa* — Genêt poilu
- *Timon lepidus* — Lézard ocellé

RESUME DES ENJEUX

Milieus :

Les deux ZNIEFF sont caractérisées par une mosaïque de coteaux calcaires secs, comprenant des pelouses xérophiles à orchidées, des fruticées thermophiles et des bois clairs à chêne pubescent, milieux rares et sensibles du Quercy blanc. La seconde ZNIEFF inclut en plus des prairies fraîches, mégaphorbiaies et ripisylves du fond de vallée le long du Long ruisseau. L'ensemble forme un continuum écologique fragile, dépendant du maintien de milieux ouverts et de vallons humides en bon état.

Espèces :

Ces milieux accueillent une flore patrimoniale notable, avec plusieurs orchidées calcicoles et espèces thermophiles des pelouses sèches. Les coteaux constituent également un habitat important pour le lézard ocellé et divers orthoptères spécialisés, tandis que les vallons humides abritent des amphibiens et une entomofaune hygrophile. L'ensemble reflète une forte valeur écologique liée à des espèces sensibles aux modifications du milieu.

ENVIRONNEMENTAL – Description du site

1- MILIEU PRÉSENT SUR LE SITE

Le site est un terrain agricole exploité en culture et maraichage. Les terres ont été et sont régulièrement travaillées et traitées.

Le site ne présente pas de milieu similaire à ceux que l'on peut trouver dans les zonages ZNIEFF environnants. Les terrains ne présentent pas de point d'eau ou de bois.

Ces zonages écologiques sont assez éloignés des terrains. L'exploitation agricole et le retournement des terres par l'exploitant ne permettent pas de décrire un milieu similaire.

2- MESURES MISES EN PLACE

Afin de ne pas impacter la biodiversité présente sur le site, ces mesures sont proposées :

- Voirie en bande enherbée
- Aucune artificialisation des terrains (pieux battus)
- Poste de livraison proche de la route afin d'éviter la mise en place d'une voirie lourde
- Espacements de 3 mètres minimums entre panneaux afin de conserver des zones de chasses potentielles

RESUME DES IMPACTS

Milieus :

Nul

Le milieu de la ZIP présente très peu d'enjeux biodiversité et l'activité et la gestion agricole ne changera pas.

Espèces :

Nul

Les espèces présentes sur les terrains ne seront pas perturbées grâce à la non-artificialisation des sols et aux espacements conséquents des panneaux. Aucune espèce à fort enjeu recensée dans les bibliographies n'est concernée par ce type de milieu.

PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



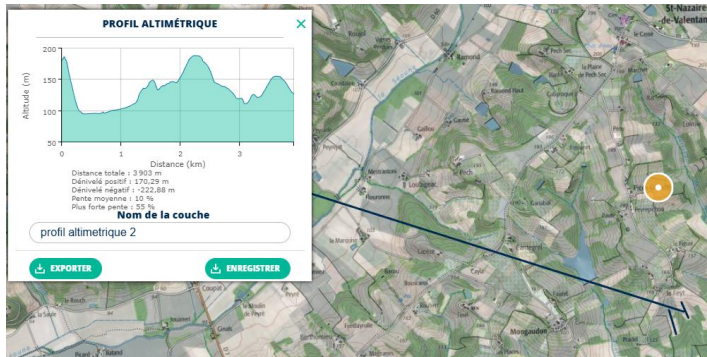
ENJEU 1 - LOINTAIN

Église Saint Nazaire :

- 2,6 km de distance au plus proche
- Bois camouflant entre le site et la ZIP.

Château de Brassac :

- 3,7 km de distance
- Bois entourant complètement le château + relief bloquant entre le site et la ZIP.



PAYSAGER

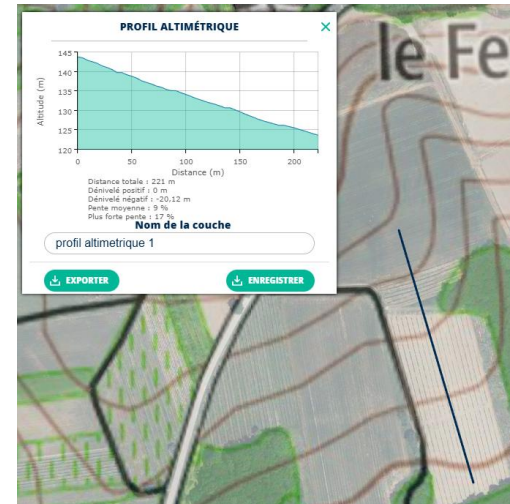
ENJEU 2 - PROCHE

Habitations proches et routes :

Le relief étant plutôt plat d'est en ouest et très légèrement tombant vers le sud (10%) il n'impact que très peu les visibilitées depuis les espaces proches ou lointains. Des couverts végétaux denses entourent la zone au sud, à l'est et à l'ouest.

Le seul hameau nord proche du projet (260m) n'aura que peu visibilité sur le projet compte tenu de la pente sud présente.

Les autres résidences aux alentours n'auront aucun impact grâce au couvert végétal.



PAYSAGER

1- LE SITE ET LES ALENTOURS

- Saint-Nazaire-de-Valentane
- Voir plan des abords du projet – Annexe 6



2- MESURES MISES EN PLACE

- Recul des premiers panneaux afin de les coller au sud e la ZIP.
- Entretien des voiries et recul de la clôture afin de respecter les normes SDIS tout en maintenant le couvert végétal présent.



RESUME DES IMPACTS

Lointain : Très faibles
Proche : Faibles

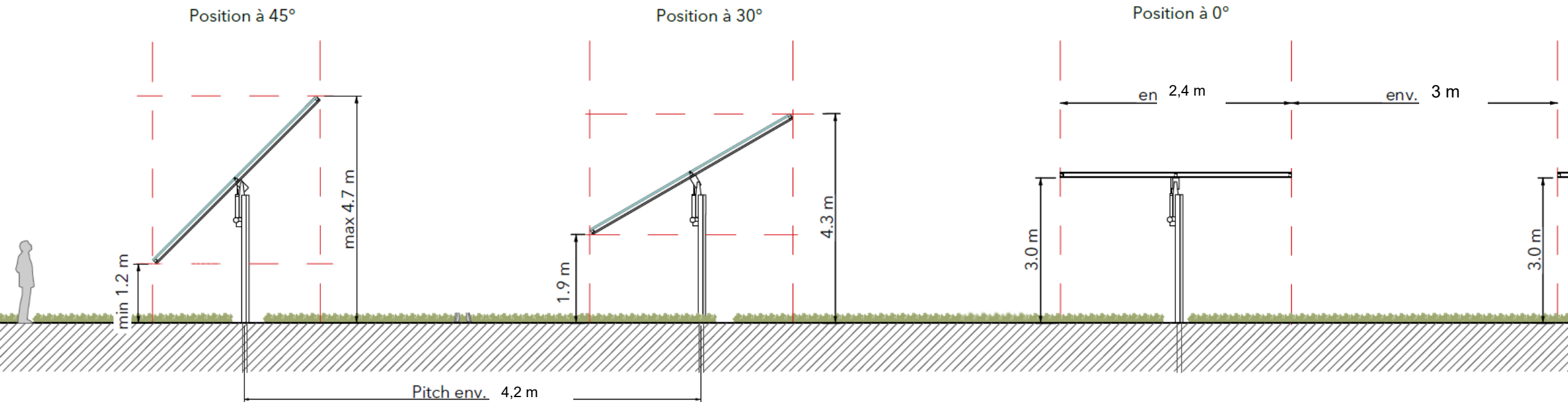
TECHNIQUE

Technique – Plan de masse

- ✓  Citerne
- ✓  Portails
- ✓  Cloture
- ✓  Poste Elec
- ✓  Panneaux
- ✓  Piste_lourde

Le projet étant de faible envergure il n'est pas nécessaire de prévoir de locaux techniques autre que le poste électrique (transformation/livraison).

Technique – Caractéristique des panneaux

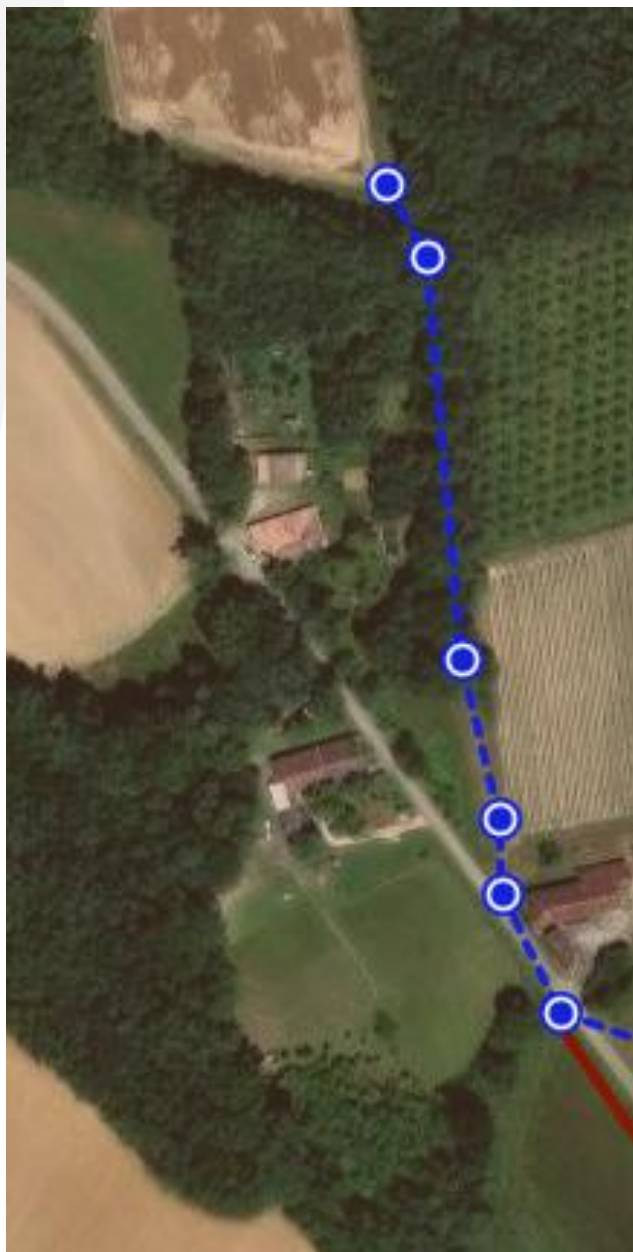


Panneaux Axe Nord-Sud – Orientation Trackers Ouest-Est

Technique - Raccordement

RACCORDEMENT AUX
LIGNES LES PLUS
PROCHES
(260 M)

LA PISTE EST DÉJÀ
EXISTANTE ET SERA
UNIQUEMENT RENFORCÉ
POUR LE PASSAGE DU
POSTE



Technique – Sécurité Incendie



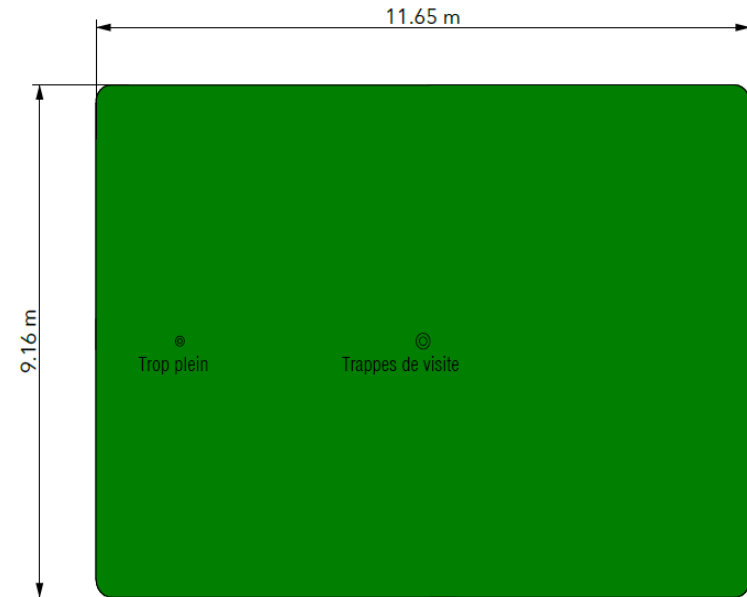
Les recommandations du SDIS82 sont prises en compte et respectées dès le début du dimensionnement du projet, on retrouve notamment :

- Les largeurs de pistes extérieures supérieures ou égales à 5m
- Les bandes de roulement et les raquettes
- L'adaptation des portails
- Le balisage du site
- La formation de l'exploitant aux bonnes pratiques



L'installation d'une baches souples anti-incendie sera mise en place :

- 120m³
- 11.65m*9.16m*1.5m



Vue du dessus

Technique - Surfaces

Voici les surfaces à considérer :

- Surface du projet : 31 991 m²
- Surface du poste de livraison/transformation : $5.2\text{m} \times 2.7\text{m} \times h=2.5$ soit 14.04 m²
- Surface des pieux battus : 4 pieux par table : 0.05 m² par pieux ; soit 300 pieux ; soit 15 m²
- Surface des bâches anti-incendie : $11.65\text{m} \times 9.16\text{m} = 106.7$ m²
- Surface couverte par les panneaux : 4 825 m² (75 tables)
- Surface piste lourde : 1180 m² (5 m de large) (piste renforcée mais déjà existante)

La surface artificialisée se calcule comme :

$$S_{\text{bâche}} + S_{\text{pieux}} + S_{\text{poste}} = 106.7 + 15 + 14.04 = 135,74 \text{ m}^2$$

Soit :

0.424 % du terrain concerné

POUR UN PROJET AGRICOLE REUSSI



LE PROJET AGRICOLE

L'EXPLOITATION AGRICOLE

Jérôme Falques et Éric Testas (Propriétaire/exploitant)

Culture : Asperge verte et Artichaud

PROJET AGRIVOLTAÏQUE SUR MESURE

Les exploitants ont sollicité EtherEnergy afin d'expérimenter l'agrivoltaïsme sur des terrains en culture. Ce projet aura pour but de limiter l'impact des aléas climatiques sur la pousse des légumes dans le sud de la France tout en permettant d'assurer un revenu stable aux l'exploitants grâce à une rémunération complémentaire et fixe.

Un suivi agronomique sera mis en place afin de prouver le bénéfice agronomique apporté par les panneaux et, à minima, le maintien du rendement des terrains.

Le dimensionnement du parc a été défini avec les exploitants agricoles et permet le maintien de leur travail.

CHAMP AGRIVOLTAÏQUE À STRUCTURES MOBILES





EtherEnergy

MERCI !

N'hésitez pas à nous contacter !

06 06 40 23 30

alexp@etherenergy.net

www.etherenergy.eu